

PV AG BM 2013, en date du 27.02.2013, 19h52

Excusés : Carla Osterheld, Linda Bektashi, Loic Rodi, Camille Del Bocca.

1) La réélection des membres de la Maitrise et du Caissier est acceptée à l'unanimité.

2) Présentation des comptes de Brigade de 2012. CCP 10-2843-0. Par Julien Produit.

3'570.—de cotisations manquent dans l'année 2012, soit selon les effectifs actuels, cela donne 52 personnes qui n'ont pas payé.

430.—versés en trop.

Versements de cotisations de 4 personnes inconnues au fichier.

Il manque également 2'160.—de participation au WE de Noel 2012, non reçus. Ce qui fait que 49 personnes seulement ont payé.

Il reste des subsides JS de 2011 et 2012 non versés, les Troupes sont dès lors seules responsables de leur réclamation en bon droit selon conditions fixées par le Caissier. Le Caissier ne rappellera plus l'existence de ces subsides en déshérence à l'avenir, c'est aux chefs d'unités de faire le pas et de remplir les conditions qu'a fixées le Caissier. Jusqu'à un versement desdits subsides aux unités concernées, l'argent susdit sera à disposition de la Brigade.

Pour les cotisations 2012 non payées, les rappels partiront la semaine prochaine, délai de paiement à fin mars 2013. Montant 70.--. Si pas payé fin mars le montant passera à 80 CHF.

Les lettres de cotisations 2013 partiront en avril 2013 avec délai de paiement à fin octobre 2013. Si cotisation non versée, majoration de 10 CHF. Aucune pitié pour les chefs/picos/routiers. Un rappel pour eux uniquement, auquel cas le Caissier prendra les mesures nécessaires quant au remboursement de ladite cotisation, ce pouvant aller jusqu'à une procédure de poursuites.

Le budget 2013 n'est pas encore terminé, le Caissier attend de recevoir le budget de la formation CP. De plus, il va commencer à tenir un journal de comptes pour réunir toutes les opérations commerciales de manière simple, efficace et au même endroit.

Bryan Montavon en tant que vérificateur de comptes présente son travail :

Aucun ordre de classement pour les exercices 2008-2009, faits par Anne-Catherine.

Le Vérificateur prône de faire des exercices corrects dès lors, y compris pour les générations futures.

La Brigade possède un compte bancaire à la Banque Migros avec plus de 28'000 francs dessus. Une somme énorme dont la Brigade n'a pas accès à cause d'un problème de

titulaire du compte (Anne-Catherine). La Direction (Maitrise de Brigade) doit régler cette affaire au plus vite.

Nouvelles directives du Vérificateur :

- Les pièces justificatives (tickets de caisses) ne doivent pas être montrées systématiquement. Ce qu'il faut réduire, c'est les dépenses personnelles sur le compte de Brigade (Red Bull et autres produits de consommations).
- Un autre problème est que la Brigade a quatre (4) cartes bancaires pour le même camp. Le Vérificateur prône de baisser à deux (2) cartes.
- Le manque à gagner des cotisations est immense. Une solution est de tenir à jour, de manière stricte, les listes effectives des Troupes (organes de l'association).
- D'une manière générale, le bilan de l'association est acceptable. Le Vérificateur encourage à plus de sérieux dans les questions d'argent.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité des membres présents.

3) Planification des cotisations :

70 CHF/enfant

130 CHF/ 2 enfants

180 CHF/ 3 enfants

Le Caissier propose le maintien de ces montants.

La décision est acceptée à l'unanimité.

4) Election d'un vérificateur des comptes :

Adélie Chatton se propose à être vérificatrice des comptes pour l'année 2013.

Décision acceptée à l'unanimité des membres présents.

5) Proposition de modification de statuts :

La proposition de modification de statut a été proposée comme suit par Hervé Chevalley :

« Une assemblée générale extraordinaire doit être convoquée si le cinquième des membres *de l'association* le demandent. »

En vertu et par respect de l'art. 64 al. 3 CC (état au 1.1.2013).

La décision est acceptée à l'unanimité.

La présente Assemblée Générale de la Brigade des scouts de Montbenon est ainsi close le 27 février 2013 à 20h36.

Pour la Brigade de Montbenon, Hervé Chevalley, secrétaire extraordinaire de l'AG